

MAIRIE DE  
BESANÇON



**Arrêté du Maire de la Ville de  
Besançon**

Publié le : 11/10/2023

VOI.23.00.A02528

OBJET : Arrêté temporaire de circulation  
RUE MAYET

La Maire de la Ville de Besançon,  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6  
Vu le Code de la route  
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée  
Vu la demande de l'entreprise SNCTP  
Considérant que des travaux sur réseaux ou ouvrages électriques rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 16/10/2023 au 27/10/2023 RUE MAYET

**ARRÊTE**

**Article 1 :** À compter du 16/10/2023 et jusqu'au 27/10/2023, un fort empiètement est instauré, RUE MAYET, au droit du n°20.

**Article 2 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

**Article 3 - Voies de recours :**

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

**Article 4 :** M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le **10 OCT. 2023**

Pour la Maire,  
Par délégation,

Marie ZEHAF  
Conseillère Municipale Déléguée



Faint header text at the top of the page, possibly containing a title or reference number.

Second line of faint text, likely a subtitle or introductory sentence.



Third line of faint text, possibly a date or a specific identifier.

Fourth line of faint text, continuing the header information.

Main body of faint text, consisting of several lines of illegible characters and symbols.

Second main section of faint text, appearing as a block of illegible characters.

Final section of faint text at the bottom of the page, possibly a signature or footer.